



COMITE REGIONAL DE TIR A L'ARC D'OCCITANIE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

26 février 2022 – en visio-conférence

L'Assemblée Générale du CRTAO a eu lieu le samedi 26 février 2022, en visio-conférence sous Teams. L'accueil se fait à partir de 09 h 00 ; l'Assemblée Générale débute à 09 h 30.

Le Président Didier RAMI souhaite la bienvenue aux participants. Le Comité Directeur avait pensé proposer une réunion en présentiel, mais le contexte sanitaire trop incertain a fait abandonner cette idée.

Les Présidents de clubs recevront les codes d'accès pour les votes à l'issue de l'AG, et pourront voter jusqu'à mercredi 18 h. Pierre PERUZZETTO expliquera plus en détail le déroulement du vote en fin de matinée.

(note : les power-points ainsi que les tableaux présentés lors de l'AG sont visibles sur le site <http://arc-occitanie.fr>)

COMPTE RENDU MORAL

Peu d'activités en cette année 2021, mais la reprise des entraînements un peu partout a amené à remplacer les concours encore inexistantes par un challenge à l'entraînement : les scores réalisés étaient envoyés au CRTAO, et en fin de saison des tirages au sort récompensaient les participants dans les différentes disciplines. Un tirage au sort parmi les clubs participants a eu également lieu. Ce fut un bon succès, et cela a motivé les archers à reprendre le tir et à participer à ce concours où les scores étaient connus, mais les récompenses sans rapport avec le classement. A la suite des deux « confinements » (30/10 au 15/12/2020, et 03/04 au 03/05/2021, nous avons subi une perte de licenciés, mais aussi de bénévoles. Perte de licenciés de 20% dans la saison 2020-2021, qui s'atténue en 2022 (actuellement moins 10% par rapport à 2020). On note que le taux est très variable selon les âges, l'absence de demande de pass sanitaire pour les plus jeunes, la vaccination fortement répandue chez les seniors 3, font plus de renouvellements, tandis que la perte se fait particulièrement sentir chez les minimes à juniors et les S2.

Des points positifs toutefois : 13 archers d'Occitanie sont dans des structures nationales (INSEP, Pôles) et 18 sur la liste ministérielle de Haut Niveau.

Le CRTAO a poursuivi son aide financière à ces archers, ainsi qu'aux clubs ETAF, pré-ETAF, Comités Départementaux ayant une politique de développement ; aux clubs ayant des équipes en Championnats Nationaux, ou organisateurs de compétitions type Championnat de France ; aux archers sélectionnés sur des Ch. Internationaux. Didier RAMI rappelle que les clubs et CD doivent remplir un dossier de demande de subvention, que les athlètes en Pôle et INSEP ont un budget « matériel » maxi, sur demande de l'entraîneur du Pôle, achat auprès de fournisseurs implantés en Occitanie, factures réglées directement par le CRTAO. Toutes les factures doivent parvenir au Trésorier du CRTAO au plus tard le 15/12 de l'année. Les encouragements à la réussite (podiums en Championnats de France, Europe, Monde, J.O.) sont traités directement par le CRTAO, sans demande à faire de la part de l'archer médaillé. L'AG n'étant pas en présentiel, les personnes recevront leur chèque par la poste.

On note de bons résultats dans les Championnats de France qui ont pu avoir lieu (cf rapport de Commission)

Nouveauté : la FFTA va ouvrir la prise de licence dès le mois de juin 2022 pour se cadrer sur d'autres sports.

A noter : toute prise de licence est définitive ; on ne pourra pas revenir dessus à la rentrée.

Questions :

Période des transferts ? on ne sait pas encore si les dates vont changer ; actuellement on peut changer de club entre le 01/10 et le 30/11.

Qu'en sera-t-il du Championnat de France par équipes de club 3D qui a lieu fin septembre ? la FFTA va changer d'assureur et on ne sait pas encore s'il dépendra de l'ancienne ou de la nouvelle licence, avec quel assureur, ou s'il risque de ne pas avoir lieu

COMPTE RENDU FINANCIER

Le Trésorier Vincent DENHEZ donne lecture du bilan financier, qui a été transmis aux clubs par courriel (voir en annexe). C'est toujours le Cabinet d'Expertise Comptable de Saint Orens (31) qui suit les comptes.

(pour les chiffres exacts, voir le CR financier, ici ne sont donnés que des approximations)

Les subventions ont augmenté (environ 17 000 € en 2020, 39 000 € en 2021) ; de même que le montant des cotisations (78 000 € en 2020, 93 500 € en 2021) ; nous avons donc plus de ressources.

Dans les ressources entrent également les ventes de marchandises (tenues d'arbitres, participations aux stages...)

Puis il détaille les charges, dont 18 000 € en fonctionnement : consommables (informatique, médailles...), locations (bureau à Montpellier, salle pour les stages au CREPS : 4 665 €), locations (1 686 €), déplacements (arbitres pour les championnats régionaux et les grands événements, B.E., repas Comité Directeur, hôtel : 7500 €), frais postaux et internet (1 500 €) ; les aides aux clubs et CD : pré-ETAF 4 987 €, ETAF : 8 000 €, CD : 15700 € ; Haut Niveau (prise en charge d'une partie des frais de pension et somme dédiée pour achats de matériel : 31 115 € ; podiums 1 420 € ; Aides aux club (équipes) 8 000 €

Le résultat de l'exercice 2021 est excédentaire (soit + 45 359 €), de nombreuses actions ayant été reportées par suite de la situation sanitaire.

Puis Vincent DENHEZ présente le budget prévisionnel, dont les prestations de service pour 21 000 €, les différentes aides (clubs, CD, haut niveau) pour 62 200 €, tandis qu'en produits on trouve les subventions (32 000 €) et les cotisations (91 000 €). L'évaluation des contributions volontaires en nature -bénévolat, mise à disposition, dons en nature...- s'élève à 15 700 €.

PLAN DE DEVELOPPEMENT

Bernard BARASCUD, Président de la Commission Développement, rappelle que la motivation de 'l'humain est indispensable : « j'aime le tir à l'arc, j'aime mon club ! »

Le Plan régional est fait pour une « olympiade », en fait pour la période 2021-2025. Il rappelle que le Plan est une ligne qui conduira le Comité dans son ancrage territorial pour répondre aux orientations fédérales et atteindre les enjeux visés, en motivant le CRTAO, les Comités Départementaux et les Clubs.

Il donne les orientations présentées en Comité Directeur : structuration, développement ; fortifier l'accès au Haut Niveau ; promouvoir le sport santé, tout cela en incluant les équipements, avec des actions axées sur les plans sportif, éducatif, social, et économique.

Suit une série de fiches comprenant chacune les objectifs, les actions et l'évaluation indispensable pour connaître l'intérêt, l'avancement et la réussite de l'objectif.

Il rappelle que le Plan Régional, tout comme les plans départementaux et les projets associatifs des clubs sont des aides à mieux envisager l'avenir ; ils sont indispensables pour les demandes de subvention.

(voir l'ensemble du plan de développement sur le site arc-occitanie)

COMMISSION SPORTIVE

En l'absence de Lionel ALLASIO, qui accompagne des Jeunes au Championnat de France en Salle, c'est Pierre PERUZZETTO qui présente des statistiques : archers compétiteurs, scores, ainsi que le palmarès des archers d'Occitanie au Championnat d'Europe en Salle et au Tournoi de Nîmes 2022

Présentation de la Commission : rôle : aider à l'harmonisation puis valider les calendriers des compétitions, gérer les sélections pour les Ch. Régionaux, les annulations, modifications, report, filière par équipe... ; travail avec la Commission Jeunes pour analyser les demandes d'aide au CRTAO (ETAF et pré-ETAF, CD, Haut Niveau)

Saison perturbée : fortes contraintes en octobre, arrêt des compétitions en novembre, reprise très tardive (mai).

Mise en place par le CRTAO d'un « challenge à l'entraînement » pour pallier le manque de compétitions pendant le printemps 2021. Les compétitions qui ont eu lieu ont eu une participation à peu près correcte, mais il y a une baisse de participation des Jeunes. La DRE s'est faite sur une seule épreuve, un championnat régional par équipe de club Jeunes a vu le jour (13 équipes présentes).

Sont ensuite présentés les résultats internationaux, nationaux individuels (12 podiums dont 2 titres) et par équipes (Nîmes Féminines en Division 1 et Perpignan Hommes en division 2 sont champions de France) ; la liste Ministérielle des Haut Niveau (18 archers : 2 Seniors, 4 Relèves, 12 Espoirs) ; 14 sont en structures nationales (INSEP et Pôles) 2022 : les règlements des tirs ont été modifiés, pour les championnats régionaux et pour les tirs par équipe : voir le règlement complet sur le site du CRTAO (équipes : inscriptions de mi-mars à fin avril)

COMMISSION PARCOURS

Michel PASCAL rappelle que la Commission gère l'ensemble des tirs sur parcours, Nature, 3D et Campagne.

La reprise s'est faite à la mi-mai avec le Trophée National Nature organisé par la FFTA.

Seuls ont pu avoir lieu les Championnats de France individuel Campagne et le 3D par équipe de club.

Un tableau montre l'évolution du nombre de compétitions dans chaque discipline : énorme chute en 2020, légère reprise en 2021 (de 1/3 à 1/2 entre 2019 et 2021)

Les équipes de L'Union Hommes et de Gramat Femmes ont été Championnes de France ; selon le principe d'alternance, c'est Gramat qui organisera le Championnat 3D par équipes en 2022

En Championnat d'Europe 3D, l'équipe de France comprenait 7 archers d'Occitanie, et l'équipe Ramos-Gardeur remporte la médaille de bronze.

En Championnat de France de Tir en Campagne, 4 médailles d'or, 2 d'argent et 2 de bronze pour les archers occitans ;

Au Championnat d'Europe médaille d'argent en mixte pour David Jackson

Perspectives 2022 : la FFTA a peiné pour trouver des organisateurs Nature et 3D (le Championnat Nature est reporté à fin juin)

Sur la Région, mise en place de stages de perfectionnement pour les Jeunes ; dès que possible reprise pour la mise en place d'un Trophée des Pyrénées 3D ;

COMMISSION JEUNES

Jackie RACINAIS présente les membres de la Commission qui n'ont pu se réunir en présentiel pour étudier les dossiers de demande d'aide CD, ETAF et pré-ETAF. Les demandes doivent être renvoyées entièrement remplies avant la fin mars pour la saison suivante (mars 2022 pour la saison 2022-2023), la partie bilan étant à renvoyer avant le 31 août de la fin de saison (dossier déposé pour 2021-2022 : bilan à envoyer dans l'été 2022)

Elle rappelle que pour devenir club pré-ETAF, il faut avoir 6 jeunes pratiquant le TAE international et faisant un minimum de scores. L'aide peut être en achat de matériel (factures au nom du CRTAO) et/ou en heures de BEES. En 2020-2021, 5 000 € ont été versés (5 clubs ont répondu).

Une aide de 8 000 € a été votée pour les 4 clubs ETAF : Lat'Vedas, Manduel, Nîmes et Montpellier, devenu club ETAF en 2020.

L'aide aux CD pour des actions Jeunes Archers est de 3 000 € maximum ou 40% du budget prévisionnel de l'action, versée 30% en début de saison, solde sur présentation des justificatifs des frais engagés. 6 CD ont déposé un dossier en 2021, l'un d'eux a demandé le report de son action (sur 3 ans) en raison des problèmes liés aux consignes sanitaires.

Elle présente les dossiers pour les clubs en filière pré-ETAF et pour les CD, en insistant pour que ces dossiers soient remplis correctement, complètement, et dans les temps. Tout retard ou manque peut impacter les dossiers de demandes de subvention auprès de l'ANS, des Conseils Départementaux...

COMMISSION FORMATION

Lan DESPEYROUX fait le bilan de la saison 2020-2021 : beaucoup de formations ont dû être annulées ou reportées. Les formations en visio ont pu remédier dans une certaine mesure, et ce sont 35 journées de formations qui ont pu avoir lieu, en visio ou en présentiel. La partie mise en situation pédagogique des examens a pu se faire par visio par dérogation, et sur les 16 inscrits, 15 ont été reçus.

Des modules de reprise d'activité ont été mis en place en formation continue ; passerelles Entraîneur1 vers Entraîneur Fédéral : 8 inscrits sur Toulouse, aucun sur Montpellier malgré 2 dates différentes proposées.

Cette année, 2 formations E.F. programmées, 5 inscrits sur Toulouse et 4 sur Montpellier ; 1 candidat CQP Technicien Sportif est en formation jusqu'en juin 2022 (formation en alternance) ; environ 80 personnes inscrites aux Formations Continues.

Des changements à la rentrée 2022 : il n'y aura plus de formations d'assistants à l'entraîneur, mais une nouvelle formation permettant l'encadrement en club du 1^{er} niveau d'apprentissage : pas de pré-requis, pas d'examen, il faudra 2 ans de licences révolus.

COMMISSION ARBITRAGE

Michel TERPAND, PCRA, laisse son adjointe Thérèse DROUI présenter la Commission : 127 arbitres fédéraux actifs (dont 38 femmes) et 3 arbitres jeunes (2 féminines) au 01/03/2022. Chaque département a un PCDA.

L'activité des arbitres a été réduite en raison des nombreux concours annulés ; la FFTA a permis la validation des cartes même s'il n'y avait pas 2 arbitrages sur l'année ; Des réunions décentralisées ont eu lieu pour les absents de la réunion de septembre. La Région est très grande et il y a moins de contacts entre les arbitres.

Les examens d'arbitres : juin+ novembre 2021 : 12 candidats adultes présentés, tous ont réussi, mais 11 étaient déjà arbitres et complétaient leurs options, il n'y a donc qu'un nouvel arbitre adulte et 1 jeune qui a réussi également.

Fonctionnement de la Commission : une réunion en septembre pour finaliser le calendrier d'arbitrage (préalablement travaillé par les PCDA dans les départements), assurer la formation continue des arbitres, aborder des études de cas et répondre aux questions d'arbitrage. Sur le plan national, la réunion des PCRA aura lieu fin mars, et celle des arbitres formateurs en octobre 2022.

Il est nécessaire de former de nouveaux arbitres, la politique « un arbitre par club » n'est pas réellement atteinte, et il faudrait plus d'arbitres parcours.

Question : Championnat de France par équipe de clubs à Gramat ? -> Il faudra 22 arbitres. 13 d'Occitanie se sont proposés à ce jour. On complètera sans doute avec des arbitres voisins (Nouvelle Aquitaine en particulier)

COMMISSION FEMININE

Annick BELLET félicite les femmes de leur bon retour en 2022, le pourcentage restant à peu près celui d'avant Covid. Cependant les Poussines font une belle percée : 207 licences ! maximum jusque-là : 179 en 2018.

Les Départements oscillent entre 29% (Aveyron) et 37% (Gers) de féminines sur le total des licences.

Réussites : 4 féminines sont en Pôle et INSEP ; TAE et Campagne : 9 podiums nationaux (dont 3 titres) sont féminins ; 3 archères occitanes ont participé au Championnat d'Europe en Salle
Information : la formule nationale du Trophée des Mixtes est suspendue pour le moment.

COMMISSION LABELS

Claudie GALLET, responsable régionale pour les labels, donne les résultats des demandes pour ces nouveaux labels : 39 dossiers présentés, 31 étaient complets administrativement, mais 8 ont dû être repris par la Commission ; 5 clubs n'ont pas validé leur demande. Au total, ont été labellisés 13 clubs Ambition, 11 clubs Excellence et 1 club Elite.

C'est une bonne densité et de bons résultats par rapport aux autres Régions, mais les dossiers de cette année n'ont pas tenu compte des résultats sportifs : il risque d'y avoir une chute du nombre ou de la qualité des labels l'an prochain.

Perspectives : il faut que chaque département ait un référent réel, car Claudie et Nicolas JONETTE ont eu un gros travail pour aider les clubs à finaliser leurs dossiers, et 4 référents départements étaient « absents ». Une réunion sera faite vers mai-juin avec les responsables labels des départements, afin qu'ils puissent mieux aider les clubs à constituer les dossiers : il manque souvent les comptes rendus financiers ; il y a des lacunes dans les projets du club ; pour une demande de certification, faire la demande label en même temps.

Quand l'entrée en simulation commencera, les clubs pourront placer les documents : ils seront conservés pour le dossier. L'écriture du projet peut se faire à tout moment ; une réunion en visio avec le relais départemental pourra aider les clubs ; ne pas oublier que le projet de développement sert également pour les demandes de subvention ANS...

Questions : label refusé ? les certifications n'avaient pas été reçues ; les documents seront gardés pour la prochaine demande – quand demander ? simulation en mars/avril, la saison des labels démarre en septembre

COMMISSION SPORT-HANDICAPS

En l'absence d'Armando CABREIRA, Didier RAMI prend la parole : nous sommes en phase d'intégration des archers FFH au sein de la FFTA ; cela aurait dû être fait en septembre 2021, puis au 31/12/2021, mais les championnats du monde handi ont fait retarder : on ne peut déplacer une équipe sans avoir le budget correspondant !

Question : et pour les FFSA ? réponse de Gisèle GALLET : cela devrait se faire ensuite ; on est en attente.

COMMISSION COMMUNICATION

Frédéric DESPLATS fait le bilan des visites du site, qui reflète les problèmes liés à la situation : 70 000 connexions en 2020, 57 500 en 2021, pour 95 000 les deux années précédentes.

Les pages les plus consultées : accueil actualités, devenir arbitre, outils de l'arbitre, CR Salle et compétitions. A noter que les fiches outils de l'arbitre servent aussi aux archers débutants !

VOTES DES CLUBS

Pierre PERUZZETTO explique la procédure de vote : les présidents de clubs vont recevoir un code de vote (5 séquences de 3 chiffres et lettres) pour accéder à l'isoloir. Ils auront plusieurs questions et devront répondre en cochant oui, non, ou vote blanc. Les questions : rapport moral – rapport financier – maintien du tarif 2022 de la part du CRTAO dans la licence 2023 (tarifs indiqués) – candidats pour représenter l'Occitanie à l'AG de la FFTA.

A ce sujet, il est dommage qu'un seul candidat se soit présenté : nous allons perdre un certain nombre de voix, le minimum étant fixé par la FFTA à 5 représentants. L'incertitude d'AG présentielle ou visio au moment de l'appel à candidatures a certainement été un facteur de non-candidatures

Les Présidents devront ensuite donner le code d'utilisateur (n° du club) et recevront par mail un code de validation valable 15 minutes. Période de vote : de maintenant (12 h 12) à mercredi 18 h.

On peut changer son vote dans l'intervalle, autant de fois qu'on le désire, en recommençant la procédure : le nouveau vote efface le précédent.

QUESTIONS DIVERSES

Trophées Communaux : 3 municipalités d'Occitanie vont être récompensées pour leurs actions en faveur du tir à l'arc : Sévérac – Manduel – Tournefeuille

Coupe du Monde 2022 : au stade Charléty, avec finales à Vincennes : un très beau spectacle à aller voir, avec des conférences organisées autour du lieu. Entrées à tarif préférentiel.

Info Cerfa : Bernard BARASCUD signale qu'il faut cocher la case « engagement républicain » : engagement de l'association à respecter les principes de la République : respect des lois de la République, liberté de conscience,

liberté des membres de l'association, égalité et non-discrimination, fraternité et prévention de la violence, respect de la dignité de la personne humaine, respect des symboles de la République.

Championnats régionaux : il serait bon d'acquérir banderoles, oriflammes, pour plus de décorum.

Championnats et grands événements régionaux : il faut qu'ils se finissent assez tôt pour éviter les départs des archers avant la remise des récompenses ; proposition de changer la formule en matches de poules et finales ?

FIN de l'ASSEMBLEE GENERALE à 12 h 35

RESULTATS DES VOTES

Le mercredi 2 mars à 18 h 05 (fin d'accès à 18 h) le vote s'est terminé et l'urne électronique a été déverrouillée. L'ouverture par 2 membres de la Commission Electorale étant nécessaire, Cécilia KAHIA et Philippe MICHELUTTI, l'une étant membre hors Comité Régional, l'autre appartenant au Comité, ont procédé à l'introduction de leurs mots de passe respectifs pour permettre l'accès aux résultats par l'ensemble des personnes « présentes » sur le site

Les résultats affichés par le site Bélénios font apparaître les chiffres suivants :

Clubs ayant voté : 66 soit 52,8% (total des clubs actifs : 125)
Voix exprimées : 285 soit 69,3% (total des voix possibles : 411)

Ont obtenu :

Votes statutaires :

Rapport moral : 285 pour – 0 non – 0 abstention

Rapport financier : 279 pour – 4 contre – 2 abstentions

Part régionale dans la licence : 285 pour – 0 non – 0 abstention

Vote pour la représentation de l'Occitanie :

Est nommé Délégué de l'Occitanie à l'AG de la FFTA :

Didier RAMI : 285 voix – élu -

La Secrétaire,



Gisèle GALLET

Le Président,



Didier RAMI